

Strasbourg, le 21 mai 2025

PC-RAC(2025)OJ2

COMITE D'EXPERTS SUR LE RECOUVREMENT DES AVOIRS CRIMINELS DU CONSEIL DE L'EUROPE (PC-RAC)

5E REUNION

21-23 MAI 2025 STRASBOURG, CONSEIL DE L'EUROPE

PALAIS DE L'EUROPE, SALLE 7

Ordre du jour et Ordre des travaux

Document préparé par le Secrétariat
Direction générale I – Droits humains et État de droit
www.coe.int/web/cdpc/pc-rac | DGI-PC-RAC@coe.int

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion (9h30)

Allocution d'ouverture

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux ainsi que du rapport de la 4e réunion

Les membres du PC-RAC sont invités à adopter le projet d'ordre du jour comportant l'ordre provisoire des travaux ainsi que le projet de rapport de la 4e réunion, sous réserve de tout amendement supplémentaire qui serait discuté.

Document de travail
Projet d'ordre du jour
et projet d'ordre des
travaux

[PC-RAC\(2025\)OJ2](#)

Projet de rapport de
la 4e réunion
PC-RAC(2025)06
Restreint

3. Informations du Président et du Secrétariat

Le PC-RAC est invité à prendre note des informations communiquées par le Président et/ou le Secrétariat sur les développements récents et/ou les événements pertinents pour le Comité.

Documents de
référence
[Mandat du PC-RAC](#)

Liste des membres du
PC-RAC –
[PC-RAC\(2024\)01](#)

4. Lecture du deuxième projet de protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198) et éléments du Rapport Explicatif

Les membres, les observateurs et les participants du PC-RAC sont invités à procéder à une deuxième lecture du projet d'instrument juridique, en engageant des discussions de fond sur chaque disposition du projet de protocole additionnel et éléments du Rapport Explicatif.

Document de travail
Deuxième projet de
Protocole additionnel
et éléments du
Rapport Explicatif
PC-RAC(2025)07
Restreint

Commentaires écrits
sur le premier projet
PC-RAC(2025)04
(en anglais)
Restreint

Commentaires écrits
sur le deuxième Projet
PC-RAC(2025)08
(en anglais)
Restreint

5. Échange d'informations sur les développements pertinents en lien avec les travaux du PC-RAC

Les participants et les observateurs sont invités à informer brièvement les membres du PC-RAC de toute initiative, activité ou rapport récent présentant un intérêt pour le travail du PC-RAC.

6. Divers

Les membres du PC-RAC sont invités à soulever, avant ou au début de la réunion, toute question qu'ils aimeraient aborder dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

7. Adoption du rapport abrégé de réunion et clôture de la réunion (17h00)

Les membres du PC-RAC sont invités à examiner, en vue de son adoption, le rapport abrégé de réunion comportant les décisions prises durant la réunion.

ORDRE DES TRAVAUX

(provisoire et susceptible d'être modifié en fonction du rythme de travail)

Date	<i>Horaire</i>	Points à l'ordre du jour
Mercredi 21 mai	9h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00	1, 2, 3, 4
Jeudi 22 mai	9h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00	4 (suite)
Vendredi 23 mai	9h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00	4 (suite), 5-7